

# Rapport financier 2014 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Sainte-Julie

Code géographique : 59010

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

## **Section I - États financiers consolidés**

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

## **Section II - Autres renseignements financiers**

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Sylvie Forest CPA, CA, trésorière, atteste la véracité du rapport financier consolidé  
de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.  
(Nom de l'organisme)

Date 2014-05-05

Signature



---

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section I</b>	
<b>États financiers consolidés audités</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
<b>Renseignements consolidés non audités</b>	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
<b>Section II</b>	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

## **Section I - États financiers consolidés**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

Aux membres du conseil municipal de Ville de Sainte-Julie,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ville de Sainte-Julie et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Sainte-Julie et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que Ville de Sainte-Julie inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8,9,19-1,19-2 et 21, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Raymond Chabot Cunt Thornton, s.e.n.c.r.l

Brossard  
Le 27 avril 2015

---

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A111208

DATE 2015-04-27

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

---

DATE \_\_\_\_\_

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>		
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	32 863 232	33 264 968	33 463 846		33 463 846
Compensations tenant lieu de taxes	2	664 876	653 509	653 508		653 508
Quotes-parts	3				6 236 822	
Transferts	4	3 643 425	1 915 302	2 899 410		2 899 410
Services rendus	5	3 446 217	3 343 994	3 467 437		3 537 787
Imposition de droits	6	1 538 724	1 435 000	1 580 062		1 580 062
Amendes et pénalités	7	234 340	209 100	252 876		1 013 405
Intérêts	8	359 715	173 000	293 710		331 428
Autres revenus	9	944 588	847 056	1 026 043		1 064 366
	10	43 695 117	41 841 929	43 636 892		7 325 691
<b>Investissement</b>						
Taxes	11					
Quotes-parts	12					
Transferts	13	(233 549)	1 803 500	1 558 511		1 558 511
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	14		3 545 730			
Autres	15	6 662	1 324 700	1 419 541		1 419 541
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16					
	17	(226 887)	6 673 930	2 978 052		2 978 052
	18	43 468 230	48 515 859	46 614 944		7 325 691
<b>Charges</b>						
Administration générale	19	5 434 178	5 923 580	5 584 780	311 986	5 896 766
Sécurité publique	20	6 742 740	6 927 118	6 935 402	370 746	7 745 150
Transport	21	8 450 477	8 516 519	8 336 506	2 905 839	11 242 345
Hygiène du milieu	22	7 052 899	7 041 201	6 677 503	2 068 742	1 363 114
Santé et bien-être	23	253 670	253 735	260 133		260 133
Aménagement, urbanisme et développement	24	1 108 307	1 330 919	1 570 177	31 728	1 601 905
Loisirs et culture	25	6 071 099	6 236 329	6 192 530	1 009 182	7 544
Réseau d'électricité	26					
Frais de financement	27	1 535 975	1 507 986	1 369 517		191 285
Amortissement des immobilisations	28	6 442 697	6 489 189	6 698 223	( 6 698 223 )	
	29	43 092 042	44 226 576	43 624 771		6 920 419
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	30	376 188	4 289 283	2 990 173		405 272

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014						
		Administration municipale		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>				
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	376 188		4 289 283	2 990 173	405 272	3 395 445				
Moins: revenus d'investissement	2	(226 887)	(	6 673 930 )	(	2 978 052 )	(	2 978 052 )			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	603 075		(2 384 647)	12 121	405 272	417 393				
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>											
<i>Ajouter (déduire)</i>											
<b>Immobilisations</b>											
Amortissement	4	6 442 697		6 489 189	6 698 223	504 853	7 203 076				
Produit de cession	5			8 500	11 550	2 805	14 355				
(Gain) perte sur cession	6	1 985			16 942	(2 805)	14 137				
Réduction de valeur / Reclassement	7										
	8	6 444 682		6 497 689	6 726 715	504 853	7 231 568				
<b>Propriétés destinées à la revente</b>											
Coût des propriétés vendues	9										
Réduction de valeur / Reclassement	10										
	11										
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>											
Remboursement ou produit de cession	12	23 791		61 003	88 724		88 724				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13										
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14										
	15	23 791		61 003	88 724		88 724				
<b>Financement</b>											
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	(45 124)			39 703		39 703				
Remboursement de la dette à long terme	17	(	5 135 718 )	(	4 045 411 )	(	4 919 478 )	(	242 074 )	(	5 161 552 )
	18	(5 180 842)		(4 045 411)	(4 879 775)	(242 074)	(5 121 849)				
<b>Affectations</b>											
Activités d'investissement	19	(	290 494 )	(	181 399 )	(	194 025 )	(	792 993 )	(	987 018 )
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>											
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20										
Excédent de fonctionnement affecté	21	407 498		732 000	1 160 177	676 049	1 836 226				
Réserves financières et fonds réservés	22	(472 644)		(820 099)	(771 168)	(56 341)	(827 509)				
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	161 463		140 864	(68 712)	(6 971)	(75 683)				
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24										
	25	(194 177)		(128 634)	126 272	(180 256)	(53 984)				
	26	1 093 454		2 384 647	2 061 936	82 523	2 144 459				
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	1 696 529			2 074 057	487 795	2 561 852				

<sup>1</sup> Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		
		Administration municipale		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	(226 887)	6 673 930		2 978 052		2 978 052
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations</b>							
Acquisition							
Administration générale	2	( 73 796 )	( 441 450 )	( 197 805 )	( )	( )	( 197 805 )
Sécurité publique	3	( 249 818 )	( 323 000 )	( 54 736 )	( 85 013 )	( )	( 139 749 )
Transport	4	( 3 108 473 )	( 3 280 465 )	( 1 234 182 )	( )	( )	( 1 234 182 )
Hygiène du milieu	5	( 3 865 329 )	( 5 085 725 )	( 1 787 313 )	( 799 734 )	( )	( 2 587 047 )
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 27 960 )	( 126 200 )	( 44 576 )	( )	( )	( 44 576 )
Loisirs et culture	8	( 1 065 470 )	( 3 625 500 )	( 2 819 458 )	( 276 730 )	( )	( 3 096 188 )
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )	( )	( )
	10	( 8 390 846 )	( 12 882 340 )	( 6 138 070 )	( 1 161 477 )	( )	( 7 299 547 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>							
Acquisition	11	( )	( )	( )	( )	( )	( )
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>							
Émission ou acquisition	12	( 84 037 )	( 78 759 )	( 78 759 )	( )	( )	( 78 759 )
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités d'investissement	13	5 960 774	5 197 770	3 993 813	45 701		4 039 514
<b>Affectations</b>							
Activités de fonctionnement	14	290 494	181 399	194 025	792 993		987 018
Excédent accumulé							
Excédent de fonctionnement non affecté	15	46 066					
Excédent de fonctionnement affecté	16						
Réserves financières et fonds réservés	17	1 217 344	908 000	794 061	47 034		841 095
	18	1 553 904	1 089 399	988 086	840 027		1 828 113
	19	(960 205)	(6 673 930)	(1 234 930)	(275 749)		(1 510 679)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	(1 187 092)		1 743 122	(275 749)		1 467 373

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés			
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	376 188	4 289 283	2 990 173	405 272	3 395 445		
Variation des immobilisations								
Acquisition	2 (	8 390 846 ) (	12 882 340 ) (	6 138 070 ) (	1 161 477 ) (	7 299 547 )		
Produit de cession	3	8 500		11 550	2 805	14 355		
Amortissement	4	6 442 697	6 489 189	6 698 223	504 853	7 203 076		
(Gain) perte sur cession	5	1 985		16 942	(2 805)	14 137		
Réduction de valeur / Reclassement	6							
	7	(1 946 164)	(6 384 651)	588 645	(656 624)	(67 979)		
Variation des propriétés destinées à la revente	8							
Variation des stocks de fournitures	9	7 756		6 916	(5 835)	1 081		
Variation des autres actifs non financiers	10	184 017		90 482	(35 113)	55 369		
	11	191 773		97 398	(40 948)	56 450		
	12	(1 378 203)	(2 095 368)	3 676 216	(292 300)	3 383 916		
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13							
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(1 378 203)	(2 095 368)	3 676 216	(292 300)	3 383 916		
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(38 570 201)		(39 948 404)	126 646	(39 821 758)		
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16							
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(38 570 201)		(39 948 404)	126 646	(39 821 758)		
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18	(39 948 404)		(36 272 188)	(165 654)	(36 437 842)		

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES  
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>2013</u>		<u>2014</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Encaisse	1	3 239 780	3 670 560	1 895 909	5 566 469
Placements temporaires	2				
Débiteurs (note 5)	3	7 335 689	8 552 489	630 394	9 171 566
Prêts (note 6)	4				
Placements à long terme (note 7)	5	363 325	353 360		353 360
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8	1 085 000	1 284 137		1 284 137
	9	12 023 794	13 860 546	2 526 303	16 375 532
<b>PASSIFS</b>					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires (note 10)	11	950 000	1 020 000		1 020 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	8 102 300	6 715 682	1 196 092	7 900 457
Revenus reportés (note 12)	13	1 064 888	428 747		428 747
Dette à long terme (note 13)	14	40 253 010	40 073 305	1 137 926	41 211 231
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	1 602 000	1 895 000	357 939	2 252 939
	16	51 972 198	50 132 734	2 691 957	52 813 374
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	17	(39 948 404)	(36 272 188)	(165 654)	(36 437 842)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations (note 15)	18	1 116 901 461	1 116 312 816	6 611 589	1 222 924 405
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	523 720	523 720		523 720
Stocks de fournitures	20	353 612	346 696	28 239	374 935
Autres actifs non financiers (note 17)	21	231 381	140 899	76 570	217 469
	22	1 118 010 174	1 117 324 131	6 716 398	1 224 040 529
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	1 947 444	2 112 812	648 788	2 761 600
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	24	1 680 616	2 406 235	806 312	3 212 547
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	( 1 696 992 )	( 1 628 280 )	( 102 268 )	( 1 730 548 )
Financement des investissements en cours	26	(2 183 625)	(440 503)	(275 749)	(716 252)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	78 314 327	78 601 679	5 473 661	84 075 340
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	78 061 770	81 051 943	6 550 744	87 602 687

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Réalizations 2014		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Activités de fonctionnement</b>					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	376 188	2 990 173	405 272	3 395 445
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	6 442 697	6 698 223	504 853	7 203 076
Autres					
- Perte sur cession	3	1 985	16 942	(2 805)	14 137
-	4				
	5	6 820 870	9 705 338	907 320	10 612 658
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	3 182 748	(1 216 800)	(22 563)	(1 235 225)
Autres actifs financiers	7	(171 000)	(199 137)		(199 137)
Créditeurs et charges à payer	8	(637 573)	(1 386 618)	90 228	(1 300 528)
Revenus reportés	9	354 799	(636 141)		(636 141)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	551 000	293 000	(69 939)	223 061
Propriétés destinées à la revente	11				
Stocks de fournitures	12	7 756	6 916	(5 835)	1 081
Autres actifs non financiers	13	184 017	90 482	(35 113)	55 369
	14	10 292 617	6 657 040	864 098	7 521 138
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>					
Acquisition	15 (	8 390 846 ) (	6 138 070 ) (	1 161 477 ) (	7 299 547 )
Produit de cession	16		11 550	2 805	14 355
	17	(8 390 846)	(6 126 520)	(1 158 672)	(7 285 192)
<b>Activités de placement</b>					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 (	84 037 ) (	78 759 ) (	) (	78 759 )
Remboursement ou cession	19	23 791	88 724		88 724
Variation nette des placements temporaires	20				
Variation nette des autres placements à long terme	21				
	22	(60 246)	9 965		9 965
<b>Activités de financement</b>					
Émission de dettes à long terme	23	4 788 293	4 768 140	45 701	4 813 841
Remboursement de la dette à long terme	24 (	5 162 864 ) (	4 979 726 ) (	242 074 ) (	5 221 800 )
Variation nette des emprunts temporaires	25	150 000	70 000		70 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(2 442)	31 881		31 881
Autres					
-	27				
-	28				
	29	(227 013)	(109 705)	(196 373)	(306 078)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	1 614 512	430 780	(490 947)	(60 167)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	31	1 625 268	3 239 780	2 386 856	5 626 636
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b> (note 23)	32	3 239 780	3 670 560	1 895 909	5 566 469

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>		
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé<sup>1</sup></u>
<b>Rémunération</b>	1	8 926 085	9 456 500	9 307 659	4 002 054	13 309 713
<b>Charges sociales</b>	2	2 669 123	2 531 573	2 585 073	1 027 099	3 612 172
<b>Biens et services</b>	3	11 639 014	11 743 271	11 278 994	1 163 330	12 385 044
<b>Frais de financement</b>						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	1 233 228	1 203 010	1 103 800	102 950	1 206 750
D'autres organismes municipaux	5					
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	131 010	137 976	142 717		142 717
D'autres tiers	7					
Autres frais de financement	8	171 737	167 000	123 000	88 335	211 335
<b>Contributions à des organismes</b>						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	10 889 408	11 189 912	10 864 467		4 502 976
Autres	10					
Autres organismes	11	930 174	1 224 639	1 407 062	31 798	1 438 860
<b>Amortissement des immobilisations</b>	12	6 442 697	6 489 189	6 698 223	504 853	7 203 076
<b>Autres</b>						
-	13	59 566	83 506	113 776		113 776
-	14					
-	15					
	16	43 092 042	44 226 576	43 624 771	6 920 419	44 126 419

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	33 264 968	33 463 846	32 863 232
Compensations tenant lieu de taxes	2	653 509	653 508	664 876
Quotes-parts	3			
Transferts	4	3 209 153	4 457 921	3 409 876
Services rendus	5	3 470 486	3 537 787	3 516 718
Imposition de droits	6	1 435 000	1 580 062	1 538 724
Amendes et pénalités	7	1 035 266	1 013 405	1 036 632
Intérêts	8	205 323	331 428	396 332
Autres revenus	9	6 228 651	2 483 907	970 249
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	49 502 356	47 521 864	44 396 639
<b>Charges</b>				
Administration générale	12	6 290 300	5 896 766	5 751 589
Sécurité publique	13	8 009 783	7 745 150	7 926 013
Transport	14	11 260 199	11 242 345	11 204 676
Hygiène du milieu	15	8 589 939	8 620 007	8 940 388
Santé et bien-être	16	253 735	260 133	253 670
Aménagement, urbanisme et développement	17	1 368 075	1 601 905	1 134 018
Loisirs et culture	18	7 229 061	7 199 311	7 068 478
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	1 686 234	1 560 802	1 645 806
	21	44 687 326	44 126 419	43 924 638
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	22	4 815 030	3 395 445	472 001
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		84 207 242	83 735 241
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24			
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		84 207 242	83 735 241
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	26		87 602 687	84 207 242

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	4 815 030	3 395 445	472 001
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	14 112 680 ) (	7 299 547 ) (	8 684 889 )
Produit de cession	3	8 500	14 355	10 668
Amortissement	4	6 607 202	7 203 076	6 974 661
(Gain) perte sur cession	5		14 137	3 523
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(7 496 978)	(67 979)	(1 696 037)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		1 081	9 415
Variation des autres actifs non financiers	10		55 369	182 548
	11		56 450	191 963
	12	(2 681 948)	3 383 916	(1 032 073)
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13			
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(2 681 948)	3 383 916	(1 032 073)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(39 821 758)	(38 789 685)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16			
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(39 821 758)	(38 789 685)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18		(36 437 842)	(39 821 758)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Encaisse	1	5 566 469	5 626 636
Placements temporaires	2		
Débiteurs (note 5)	3	9 171 566	7 936 341
Prêts (note 6)	4		
Placements à long terme (note 7)	5	353 360	363 325
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8	1 284 137	1 085 000
	9	<u>16 375 532</u>	<u>15 011 302</u>
<b>PASSIFS</b>			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires (note 10)	11	1 020 000	950 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	7 900 457	9 200 985
Revenus reportés (note 12)	13	428 747	1 064 888
Dette à long terme (note 13)	14	41 211 231	41 587 309
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	2 252 939	2 029 878
	16	<u>52 813 374</u>	<u>54 833 060</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	17	<u>(36 437 842)</u>	<u>(39 821 758)</u>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 15)	18	122 924 405	122 856 426
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	523 720	523 720
Stocks de fournitures	20	374 935	376 016
Autres actifs non financiers (note 17)	21	217 469	272 838
	22	<u>124 040 529</u>	<u>124 029 000</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	23	<u>87 602 687</u>	<u>84 207 242</u>

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 395 445	472 001
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	7 203 076	6 974 661
Autres			
- Perte sur cession	3	14 137	3 523
-	4		
	5	10 612 658	7 450 185
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(1 235 225)	3 174 276
Autres actifs financiers	7	(199 137)	(171 000)
Créditeurs et charges à payer	8	(1 300 528)	(408 620)
Revenus reportés	9	(636 141)	354 799
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	223 061	496 486
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	1 081	9 415
Autres actifs non financiers	13	55 369	182 548
	14	7 521 138	11 088 089
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15	( 7 299 547 )	( 8 684 889 )
Produit de cession	16	14 355	10 668
	17	(7 285 192)	(8 674 221)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	( 78 759 )	( 84 037 )
Remboursement ou cession	19	88 724	23 791
Variation nette des placements temporaires	20		
Variation nette des autres placements à long terme	21		
	22	9 965	(60 246)
<b>Activités de financement</b>			
Émission de dettes à long terme	23	4 813 841	4 860 463
Remboursement de la dette à long terme	24	( 5 221 800 )	( 5 498 262 )
Variation nette des emprunts temporaires	25	70 000	150 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	31 881	(2 442)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	(306 078)	(490 241)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	(60 167)	1 863 381
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	31	5 626 636	3 763 255
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>	32	5 566 469	5 626 636

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

### 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sainte-Julie a été constituée sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes par lettres patentes octroyées par le décret numéro 3576 en date du 20 octobre 1971.

### 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait ligne par ligne. La Ville participe aux partenariats suivants: Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RIEP) Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL) Régie intermunicipale du centre multisports régional Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RICMR)

#### B) Comptabilité d'exercice

##### Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés de la Ville de Sainte-Julie, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci après les "normes comptables").

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) accumulé à des fins fiscales présenté aux pages 8 et 9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 19-1 et 19-2 et l'endettement total net à long terme présenté à la page 21.

L'ensemble des éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers de la Ville.

##### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### Constatation des revenus

Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception général et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'ils font l'objet d'une demande de paiement;

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats d'évaluateur;

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution;

Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

### **C) Actifs financiers**

Les actifs financiers sont composés de l'encaisse, les débiteurs, les placements à long terme et autres actifs.

### **D) Actifs non financiers**

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

#### **Stocks**

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation et sont comptabilisés au coût moyen.

#### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations sont amorties, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

	<u>Taux</u>
Infrastructures	de 2,5% à 6,67%
Bâtiments	2,5% à 6,67%
Véhicules	de 5% à 40%
Ameublement et équipement de bureau	de 10% à 20%
Machinerie, outillage et équipement	de 5% à 10%
Améliorations locatives	15,38%

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

**E) Revenus de transfert**

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste revenu reporté.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**F) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

Ces avantages comprennent les prestations de retraite.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants et se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2014 selon la méthode suivante : Valeur liée au marché - 3 ans.

Dans la mesure où il existe une provision pour moins-value, les gains et les pertes sur l'expérience constatés et ceux résultant des modifications apportées aux dispositions des régimes et aux hypothèses actuarielles sont reconnus immédiatement afin de compenser la variation de la provision pour moins-value découlant des gains ou des pertes actuarielles. Les gains et pertes n'ayant pas été ainsi reconnus immédiatement sont amortis sur la DMERCA des participants actifs à compter de l'année suivant leur détermination. Cette approche est conforme à l'approche préconisée par le MAMOT.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

RIPRSL

S22-2

18-2

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2014 selon la méthode suivante: Valeur liée au marché - 3 ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

- Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- pour les mesures d'allègement consenties par le MAMOT selon lesquelles la portion d'intérêt ainsi que celle d'amortissement reliées aux pertes de 2008 jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 10% entre le passif et l'actif au 1er janvier 2012 pouvaient être affectées dans les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir. Les montants ainsi transférés doivent être totalement amortis sur une période maximale correspondant à la DMERCA (11 ans), soit au plus tard le 31 décembre 2019;

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;

- pour la scission du régime de retraite entre la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL: l'amortissement correspond à la variation de la provision pour moins-value liée à ce montant. Montant appartenant aux régimes de la RIPRSL en vertu de la comptabilité distincte, mais toujours considéré dans les actifs du régime de la Ville de Sainte-Julie. La comptabilité distincte n'est pas reconnu lors d'une scission de régime. La Ville de Sainte-Julie récupérera ce montant lorsqu'il y aura surplus actuariel dans la caisse de retraite et qu'elle pourra bénéficier d'un congé de cotisations. À compter de l'année 2012, à cette variation s'ajoute un ajustement afin d'équilibrer les résultats à des fins fiscales découlant de l'avance versée au régime.

**H) Instruments financiers**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**I) Autres éléments****Placements**

Les placements temporaires sont comptabilisés au plus faible du coût et de la juste valeur. Les placements à long terme à titre d'investissement sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable.

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre.

**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**Autres actifs non financiers**

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

Les frais reportés sont composés du rôle d'évaluation qui est amorti sur une période variant de trois à six ans et du plan d'urbanisme et de la modification des règlements qui sont amortis sur une période de 5 ans.

**3. Modification de méthodes comptables**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
<b>4. Encaisse et placements affectés</b>		
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :		
Encaisse	1 69 542	60 236
Placements temporaires	2	
Placements à long terme	3	
<b>Note</b>		
<b>5. Débiteurs</b>		
Taxes municipales	4 1 050 627	1 144 002
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6 3 645 055	3 867 492
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7 894 928	413 126
Organismes municipaux	8 2 970 294	1 706 940
Autres		
- Droits de mutations	9 269 968	513 124
- Autres tiers	10 340 694	291 657
	11 9 171 566	7 936 341
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12 1 694 294	1 135 603
Organismes municipaux	13	
Autres tiers	14	
	15 1 694 294	1 135 603
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16 75 881	36 303
<b>Note</b>		
<b>6. Prêts</b>		
Prêts à un office d'habitation	17	
Prêts à un fonds d'investissement	18	
Autres		
-	19	
-	20	
	21	
<b>Note</b>		
<b>7. Placements à long terme</b>		
Placements à titre d'investissement	22 353 360	363 325
Autres placements	23	
	24 353 360	363 325
<b>Note</b>		
Le placement à titre d'investissement provient de la quote-part de la Ville de Sainte-Julie dans le fonds de garantie de franchise collective du Programme d'assurances de dommages UMQ pour les volets biens et responsabilité civile primaire. Cette quote-part est calculée en fonction des réclamations payées au 31 décembre 2014 et ne tient pas compte de provisions sur les réclamations en cours à cette date.		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
<b>8. Avantages sociaux futurs</b>		
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25 (2 252 939)	(2 029 878)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26 ( )	( )
	27 <u>(2 252 939)</u>	<u>(2 029 878)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28 1 540 921	1 906 170
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	
Régimes à cotisations déterminées	30	
Autres régimes (REER et autres)	31	
Régimes de retraite des élus municipaux	32 62 284	60 570
	33 <u>1 603 205</u>	<u>1 966 740</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

<b>9. Autres actifs financiers</b>		
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34	
Autres	35 1 284 137	1 085 000
	36 <u>1 284 137</u>	<u>1 085 000</u>

**Note**

Lors de la scission du régime de retraite entre la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL, un montant appartenant aux régimes de la RIPRSL en vertu de la comptabilité distincte, est toujours considéré dans les actifs du régime de la Ville de Sainte-Julie. La comptabilité distincte n'est pas reconnue lors d'une scission de régime. La Ville de Sainte-Julie récupérera ce montant lorsqu'il y aura surplus actuariel dans la caisse de retraite et qu'elle pourra bénéficier d'un congé de cotisations.

**10. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'une marge de crédit de 4 000 000 \$ au taux préférentiel (3,00% en 2014 et 2013). Cette marge de crédit permet à la Ville de contracter des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses d'administration. La Ville dispose également d'une marge de crédit suffisante pour les dépenses effectuées en vertu de divers règlements d'emprunt. Ces marges sont remboursées à même l'argent provenant des taxes ou des obligations émises sous l'autorité desdits règlements.

La RIPRSL dispose d'une marge de crédit au taux préférentiel au montant respectif de 3 000 000\$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
<b>11. Crédoiteurs et charges à payer</b>			
Fournisseurs	37	4 074 458	4 962 345
Salaires et avantages sociaux	38	1 147 861	1 039 280
Dépôts et retenues de garantie	39	848 287	1 174 675
Provision pour contestations d'évaluation	40	14 876	14 098
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Autres			
- Gouvernement du Québec	42	80 845	104 213
- Gouvernement du Canada	43	16 100	23 075
- Organismes municipaux	44	92 818	116 467
- Intérêts - dette à long terme	45	156 652	165 965
- Autres courus passifs	46	1 468 560	1 600 867
	47	7 900 457	9 200 985

**Note**

<b>12. Revenus reportés</b>			
Taxes perçues d'avance	48	2 550	2 000
Transferts	49	14 806	442 031
Autres			
- Revenus de l'année suivante	50	90 981	159 367
- Carrières, Carra et autres	51	320 410	461 490
	52	428 747	1 064 888

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

						2014	2013
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,40	4,40	2015	2019	53	41 424 342	41 820 092
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
					56		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					57		586
Organismes municipaux					58		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	3,25	8,36	2016	2018	59	74 884	86 507
Autres					60		
					61	41 499 226	41 907 185
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	( 287 995 )	( 319 876 )
					63	41 211 231	41 587 309

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2014			
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres				
2015	64	72	5 056 493	80	38 023	89	97	5 094 516
2016	65	73	4 308 932	81	25 337	90	98	4 334 269
2017	66	74	3 595 651	82	13 461	91	99	3 609 112
2018	67	75	3 398 558	83	908	92	100	3 399 466
2019	68	76	3 253 708	84		93	101	3 253 708
2020 et +	69	77	21 811 000	85		94	102	21 811 000
	70	78	41 424 342	86	77 729	95	103	41 502 071
Intérêts et frais accessoires				87	( 2 845 )		104	( 2 845 )
	71	79	41 424 342	88	74 884	96	105	41 499 226

**Note**

	2014	2013
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	106	(39 418 385)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	107	2 980 543
Autres	108	3 544 228
	109	(36 437 842)
		(39 821 758)

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>15. Immobilisations</b>		<b>Solde au début</b>		<b>Addition</b>		<b>Cession / Ajustement</b>		<b>Solde à la fin</b>
<b>COÛT</b>								
Infrastructures								
Eau potable	110	25 236 919	138	853 355	165		192	26 090 274
Eaux usées	111	53 216 758	139	339 747	166		193	53 556 505
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	112	50 808 103	140	768 513	167		194	51 576 616
Autres	113	21 187 228	141	834 117	168		195	22 021 345
Réseau d'électricité	114		142		169		196	
Bâtiments	115	23 829 361	143	57 497	170		197	23 886 858
Améliorations locatives	116	121 142	144	(708)	171		198	120 434
Véhicules	117	7 143 415	145	444 431	172	260 191	199	7 327 655
Ameublement et équipement de bureau	118	3 061 990	146	330 541	173	29 977	200	3 362 554
Machinerie, outillage et équipement divers	119	8 201 507	147	505 452	174	25 895	201	8 681 064
Terrains	120	2 723 509	148	275 749	175		202	2 999 258
Autres	121	100 933	149	6 726	176		203	107 659
	122	<u>195 630 865</u>	150	<u>4 415 420</u>	177	<u>316 063</u>	204	<u>199 730 222</u>
Immobilisations en cours	123	<u>13 054 888</u>	151	<u>2 884 127</u>	178		205	<u>15 939 015</u>
	124	<u>208 685 753</u>	152	<u>7 299 547</u>	179	<u>316 063</u>	206	<u>215 669 237</u>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>								
Infrastructures								
Eau potable	125	11 460 215	153	814 902	180		207	12 275 117
Eaux usées	126	22 439 106	154	1 333 282	181		208	23 772 388
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	127	22 300 738	155	2 175 572	182		209	24 476 310
Autres	128	7 343 884	156	1 046 575	183		210	8 390 459
Réseau d'électricité	129		157		184		211	
Bâtiments	130	9 618 444	158	855 655	185		212	10 474 099
Améliorations locatives	131	114 578	159	4 428	186		213	119 006
Véhicules	132	4 092 602	160	360 283	187	231 987	214	4 220 898
Ameublement et équipement de bureau	133	2 178 070	161	280 279	188	29 689	215	2 428 660
Machinerie, outillage et équipement divers	134	6 191 951	162	329 168	189	25 895	216	6 495 224
Autres	135	89 739	163	2 932	190		217	92 671
	136	<u>85 829 327</u>	164	<u>7 203 076</u>	191	<u>287 571</u>	218	<u>92 744 832</u>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	137	<u>122 856 426</u>					219	<u>122 924 405</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	220	462 377	223	83 336	225	111 553	227	434 160
Amortissement cumulé	221	(351 167)	224	(77 136)	226	(111 553)	228	(316 750)
Valeur comptable nette	222	<u>111 210</u>					229	<u>117 410</u>

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
<b>16. Propriétés destinées à la revente</b>			
Immeubles de la réserve foncière	230		
Immeubles industriels municipaux	231	523 720	523 720
Autres	232		
	233	523 720	523 720
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	234		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	235	523 720	523 720

**Note****17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance	236	98 061	59 053
Frais reportés			
- Rôle d'évaluation	237	69 345	138 690
- Plan d'urbanisme	238	50 063	75 095
	239	217 469	272 838

**Note****18. Obligations contractuelles**

Au cours des exercices 2014 et antérieurs, la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL ont accordé des contrats à long terme à différents organismes ou entreprises échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2019, pour une somme totalisant 38 220 321\$ dont 38 159 696\$ pour la Ville et 60 625\$ pour la RIPRSL. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville et la RIPRSL devront prévoir les sommes suivantes au cours des cinq prochains exercices financiers:

2015 :	16 695 753 \$
2016 :	5 265 629 \$
2017 :	5 528 050 \$
2018 :	5 321 800 \$
2019 :	5 409 089 \$
	38 220 321 \$

**19. Éventualités****a) Cautionnement et garantie**

La Ville de Sainte-Julie garantit le paiement des dettes et obligations du Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie pour un montant de 3 231 755 \$ au 31 décembre 2014. Au cours de l'année 2014, le Centre de la culture et du sport a obtenu un prêt pour la construction d'une troisième glace, la Ville garantit le paiement de ce prêt pour un montant maximum de 13 000 000 \$. Au 31 décembre 2014 aucun emprunt n'a été contracté les travaux n'étant pas débutés.

**b) Auto-assurance**

La Ville assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour tous ses employés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

---

**c) Poursuites**

Dans plusieurs poursuites, la réclamation contre la Ville est prise en main par une compagnie d'assurances. En plus, une provision suffisante a été comptabilisée pour les autres poursuites afin de tenir compte de décisions qui pourraient être défavorables.

**d) Autres**

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**20. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**21. Données budgétaires**

S.O.

**22. Instruments financiers**

S.O.

**23. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :

		2014	2013
Encaisse	240	5 566 469	5 626 636
Découvert bancaire	241	( )	( )
Placements temporaires	242		
<i>Ajouter</i>			
-	243		
-	244		
-	245		
-	246		
<i>Déduire</i>			
-	247	( )	( )
-	248	( )	( )
-	249	( )	( )
-	250	( )	( )
-	251	( )	( )
-	252	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>253</b>	<b>5 566 469</b>	<b>5 626 636</b>

**Note****24. Formation de la main d'oeuvre**

La Ville de Sainte-Julie étant assujettie aux dispositions de la Loi favorisant le développement de la formation de la main d'oeuvre, elle doit investir un montant représentant au moins 1% de la masse salariale en formation. En 2014, l'investissement minimal devait être de 95 278\$ et la Ville a dépensé un montant de 166 306\$. Le solde reporté des dépenses admissibles au 1er janvier 2014 étant de 815 518\$, il reste au 31 décembre 2014 un solde à reporter sur les années futures de 886 546\$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

---

**Formation de la main d'oeuvre**

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**25. Fonds de roulement**

La Ville de Sainte-Julie possède un fonds de roulement dont le capital autorisé est de 4 150 000\$. La Ville devra renflouer la partie utilisée qui est établie à 3 677 568\$. Le remboursement en capital pour les exercices de 2015 à 2019 est de 3 096 613\$ et pour les années 2020 à 2024 de 580 955\$. La RIPRSL possède également un fonds de roulement dont la quote-part de la Ville de Sainte-Julie est de 237 465\$.

---

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 2 761 600	2 924 824
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 3 212 547	2 337 283
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	3 ( 1 730 548 ) (	1 806 231 )
Financement des investissements en cours	4 (716 252)	(2 183 625)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	5 84 075 340	82 934 991
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	6	
	7 87 602 687	84 207 242

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

**Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés**

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale

- Engagements	8 69 527	11 643
- Tournoi de golf	9 2 712	2 807
- Piste cyclable	10 12 535	12 535
- Immobilisations	11 865 307	565 307
- Exercice suivant	12 639 000	557 000
- Maisons lézardées	13	25 000
- Matières résiduelles	14 200 000	
-	15	
-	16	
	17 1 789 081	1 174 292

Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés

- Fonctionnement	18 736 769	596 431
-	19	
-	20	
	21 736 769	596 431

Réserves financières

-	22	
-	23	
-	24	
-	25	
-	26	
	27	

Fonds réservés

Fonds de roulement	28 541 975	332 001
Fonds parcs et terrains de jeux	29 11 879	19 884
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	30	
Société québécoise d'assainissement des eaux	31	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	32 132 843	214 675
Financement des activités de fonctionnement	33	
Autres		
-	34	
-	35	
-	36	
-	37	
	38 686 697	566 560
	39 3 212 547	2 337 283

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 ( ) ( )	( ) ( )
Intérêts sur la dette à long terme	41 ( 14 820 ) ( )	( 23 572 ) ( )
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 ( 138 521 ) ( )	( 148 730 ) ( )
Régimes non capitalisés	43 ( ) ( )	( ) ( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 ( 533 000 ) ( )	( 533 000 ) ( )
Autres	45 ( 33 747 ) ( )	( 42 509 ) ( )
Régimes non capitalisés	46 ( ) ( )	( ) ( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 ( ) ( )	( ) ( )
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 ( ) ( )	( ) ( )
Utilisation du fonds de roulement	49 ( ) ( )	( ) ( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	50 ( ) ( )	( ) ( )
Autres		
-	51 ( 874 820 ) ( )	( 874 820 ) ( )
-	52 ( ) ( )	( ) ( )
	53 ( 1 594 908 ) ( )	( 1 622 631 ) ( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 ( ) ( )	( ) ( )
Autre financement	55 ( 135 640 ) ( )	( 183 600 ) ( )
	56 ( 1 730 548 ) ( )	( 1 806 231 ) ( )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	57 799 256	570 136
Investissements à financer	58 ( 1 515 508 ) ( )	( 2 753 761 ) ( )
	59 (716 252)	(2 183 625)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations	60 122 924 405	122 856 426
Propriétés destinées à la revente	61 523 720	523 720
Prêts	62	
Placements à titre d'investissement	63 353 360	363 325
Participations dans des entreprises municipales	64	
	65 123 801 485	123 743 471
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	66 41 211 231	41 587 309
Frais reportés liés à la dette à long terme	67 287 995	319 876
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	68 ( 1 741 943 ) ( )	( 1 166 728 ) ( )
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	69 ( ) ( )	( ) ( )
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	70 ( 31 138 ) ( )	( 68 023 ) ( )
	71 39 726 145	40 808 480
Dette en cours de refinancement et autres éléments	72	
	73 39 726 145	40 808 480
	74 84 075 340	82 934 991

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>4</u>	2 <u>          </u>	3 <u>          </u>

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La Ville de Sainte-Julie offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. En vertu du régime, les employés sont répartis en deux groupes distincts soient les employés cadres et les employés syndiqués.

L'âge normal de retraite est de 65 ans. Toutefois, le participant peut prendre une retraite facultative à compter de 55 ans si la somme de l'âge et des années de service atteint 85.

La rente de retraite au titre des services crédités pour les deux groupes d'employés est calculée à 2% du salaire final multiplié par le nombre d'années de service reconnu à compter du 1er janvier 1997. Avant cette date, le taux est de 1,3% jusqu'à concurrence du maximum des gains admissibles et de 2% pour l'excédent.

De plus, les employés cadres et les employés syndiqués bénéficient d'une rente de raccordement de 0,7% et de 0,35% respectivement basée sur le salaire final avant la retraite; cette rente cesse à 65 ans.

Des prestations sont également versées lors de la cession de la participation résultant du décès ou de la cession d'emploi avant la retraite.

La cotisation salariale des employés cadres est de 9,25% du salaire et celle des employés syndiqués correspond à 8,57%. La cotisation patronale doit être au moins égale à celle des employés et doit aussi être suffisante pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant l'année. En 2014, la cotisation de la Ville a été de 10,05% pour les employés cadres et de 9,26% pour les employés syndiqués.

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Sainte-Julie est administré par un Comité de retraite composé de 10 membres. Le Comité a délégué certains de ses pouvoirs à des firmes spécialisées qui agissent comme actuaire, gestionnaire et gardien des valeurs de la caisse de retraite.

Le Comité a également adopté une politique de placement qui a comme objectif de formuler les principes et les règles que doit suivre le gestionnaire tout en s'assurant d'obtenir un taux de rendement maximum à l'intérieur d'un niveau de risque acceptable.

De plus, le Comité s'est doté, pour sa gouvernance, de règles de régie interne concernant l'administration du régime.

L'évaluation actuarielle la plus récente est en date du 31 décembre 2013.

**RIPRSL**

Au 1er janvier 2008, la RIPRSL a mis en place un régime de retraite à prestations déterminées pour chacun des groupes suivants: policiers syndiqués, cadres et employés de bureau et préposés aux communications.

**Date de la retraite**

a) Date de la retraite normale: 65 ans

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:  
En fonction des dispositions du régime antérieur applicable, (annexes A,B et C du

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

règlement du régime)

Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de retraite de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de retraite normale.

c) **Date de la retraite anticipée**

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance. (exception les policiers 50e anniversaire) Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de la retraite facultative.

**Créances de rente**

a) **Rente de base**

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:

En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception: 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

b) **Rente de raccordement**

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:

En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

0,5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite.

(exception: 0,35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

**Prestation en cas de cessation de service**

Outre ce qui est prévu par la loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de la retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

De plus une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

**Prestation de décès avant la retraite**

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Prestation de décès après la retraite**

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:  
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:  
La rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

**Invalidité**

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

**Indexation après la retraite**

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:  
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:  
Les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'IPC, sujet à un maximum de 2%. (Exception: Pour les employés de bureau et les préposés aux communications: Les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6,50% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Si la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté sur les années futures).

**Règle du 50% (cotisations excédentaires)**

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnus à compter du 1er janvier 1990.

**Cotisations****a) Cotisations salariales**

Pour les années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:  
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 9% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut pas être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,95% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 12,15% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut pas être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 8,80% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

**Cotisation patronale**

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent d'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, prestations et remboursement payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

**Impact de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la « loi SFPR »)**

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs)

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée)

Pour le service postérieur:

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi.
- Partage à 50 / 50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité
- Partage à 50 / 50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité)

**Application de la Loi aux régimes de la municipalité et ses entités consolidées**

La municipalité et ses entités consolidées participent à 4 régimes de retraite qui sont visés par la Loi, dont 3 sont admissibles au report. Les incidences de ces modifications pour la municipalité aux résultats de 2014 sont résumées ci-après:

- Élimination de l'indexation automatique des rentes de retraite et de la prestation additionnelle des participants actifs (a) :
  - o Incidence sur le coût des services passés (g) : (519 574 \$)
  - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : 519 574 \$
  - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : (67 931 \$)
- Partage du déficit des participants actifs, au-delà de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle (b) :
  - o Incidence sur le coût des services passés (g) : (226 332 \$)
  - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : 226 332 \$
  - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune
- Partage du déficit des participants retraités (c) :
  - o Incidence sur le coût des services passés (g) : S.O.
  - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : S.O.
  - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune
- Plafond du service courant (d) :
  - o Incidence sur le coût des services passés (g) : S.O.
  - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : S.O.
  - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune
- Partage du service courant (e) :
  - o Incidence sur le coût des services passés (g) : S.O.
  - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : S.O.
  - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune
- Partage du déficit lié au service postérieur (e) :
  - o Incidence sur le coût des services passés (g) : S.O.
  - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : S.O.
  - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune
- Cotisation au fonds de stabilisation (e)
  - o Incidence sur le coût des services passés (g) : S.O.
  - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : S.O.
  - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune
- Grand total des incidences (f):
  - o Incidence sur le coût des services passés (g) : (745 906 \$)
  - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : 745 906 \$
  - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : (67 931 \$)

(a) Le coût des services passés représente l'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle. Tel que prévu à la Loi, si la valeur dépasse la part de

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

déficit qui doit être assumée par les participants actifs, une réserve doit être maintenue pour l'excédent. La réserve, s'il y a lieu, est établie en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45% assumé par les participants actifs, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. L'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle affecte également le coût du service courant. Les régimes des cadres de la RIPRSL et des policiers sont affectés par cette réduction.

(b) Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45% assumé par les participants, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées. Pour les régimes avec report, le coût est établi en considérant la valeur minimale entre la situation financière selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 et le meilleur estimé de la situation financière au 31 décembre 2014, obtenue par extrapolation de l'obligation au titre des prestations constituées du 31 décembre 2013 et en considérant la valeur réelle de l'actif au 31 décembre 2014.

(c) Les incidences du partage du déficit des participants retraités n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014, puisque ce partage dépend d'une décision futur de la municipalité et de la RIPRSL et de la situation financière du régime au 31 décembre 2015.

(d) L'incidence du plafond du service courant est établie pour les régimes sans report en considérant la différence entre 1) le service courant prévu actuellement au régime net de l'effet de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées et 2) le plafond établi selon les modalités de la Loi. Comme cette disposition ne prend effet qu'à la fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report, elle n'a pas d'incidence sur les coûts de 2014 dans le cas de ce régime. Suite à l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2013, aucun régime ne dépassait la limite permise par la Loi.

(e) Ces modalités n'ont pas d'incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 puisqu'elles ne s'appliquent qu'à compter de l'entente entre les parties ou la date de fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur).

(f) Le gain net résultant de l'excédent de l'incidence sur le coût des services passés sur le solde des pertes actuarielles nettes reconnues a été constaté en diminution de la charge d'avantages sociaux futurs à l'état des résultats consolidé. Ce gain a fait l'objet d'un ajustement du solde de dépenses constatées à taxer ou à pourvoir à l'état de l'excédent(déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

(g) Le total des incidences sur le coût des services passés devrait correspondre au montant inscrit à la ligne 20 de la page S24-1. Écart de 14 090 \$ représentant un coût des services passés positif découlant d'une modification du régime de la RIPRSL non reliée à la Loi.

(h) Le total des pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie devrait correspondre au montant inscrit à la ligne 26 de la page S24-1.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (2 029 878)	(1 533 392)
Charge de l'exercice	5 ( 1 540 921 )	( 1 906 170 )
Cotisations versées par l'employeur	6 1 317 860	1 409 684
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(2 252 939)</u>	<u>(2 029 878)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 41 560 438	36 369 402
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 ( 43 544 885 )	( 40 599 153 )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (1 984 447)	(4 229 751)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 916 508	3 284 873
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (1 067 939)	(944 878)
Provision pour moins-value	13 ( 1 185 000 )	( 1 085 000 )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(2 252 939)</u>	<u>(2 029 878)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	15 <u>4</u>	<u>4</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 41 560 438	36 369 402
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 ( 43 544 885 )	( 40 599 153 )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 <u>( 1 984 447 )</u>	<u>( 4 229 751 )</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 1 859 354	1 959 722
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 (731 816)	
	21 1 127 538	1 959 722
Cotisations salariales des employés	22 ( 958 250 )	( 940 755 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ( )	( )
	24 169 288	1 018 967
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 311 224	426 066
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 745 906	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29 100 000	171 000
Autres		
-	30	
-	31	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>1 326 418</u>	<u>1 616 033</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 2 423 877	2 289 925
Rendement espéré des actifs	34 ( 2 209 374 )	( 1 999 788 )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 214 503	290 137
Charge de l'exercice	36 <u>1 540 921</u>	<u>1 906 170</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 4 229 313	2 390 459
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 ( 2 209 374 )	( 1 999 788 )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 2 019 939	390 671
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (717 100)	
Prestations versées au cours de l'exercice	41 1 246 123	1 038 885
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 43 593 267	38 975 170
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 12	11
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 6,00 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,13 %	3,38 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 2,50 %	2,75 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

**B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54	55	56

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

	2014	2013
<b>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Passif au début de l'exercice	57 ( )	( )
Charge de l'exercice	58 ( )	( )
Prestations ou primes versées par l'employeur	59	
Passif à la fin de l'exercice	60 ( )	( )
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 ( )	( )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 ( )	( )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65	
	66	
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 ( _____ )	( _____ )
	68	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72	
Autres		
-	73	
-	74	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76	
Charge de l'exercice	77	

**Informations complémentaires**

Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79

**Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation**

(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85		
Autres hypothèses économiques			
-	86		
-	87		

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur	89	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur 91		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92  Oui  
 93  Non

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 94	11	12

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b> 95	15 745	15 308
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM 96	53 063	51 590
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	9 221	8 980
98	62 284	60 570

**Note**

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>Administration municipale</b>		
Dettes à long terme	1	40 361 300
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	1 239 759
Activités de fonctionnement à financer	3	78 139
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	132 843
Débiteurs	8	1 694 294
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	2 980 543
Autres montants	10	47 649
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	442 568
Autres		
-	12	
-	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	36 381 301
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés</b>	15	1 413 675
Endettement net à long terme	16	37 794 976
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	17	270 810
Communauté métropolitaine	18	222 408
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	38 288 194
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	38 288 194
Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	

---

# RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>		
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	
<b>TAXES</b>	<b>2014</b>	<b>2014</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	22 502 443	22 664 799	22 664 799	21 753 311
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	3 746 983	3 763 845	3 763 845	3 899 964
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	5	799 074	799 049	799 049	887 899
Activités de fonctionnement	6				
Activités d'investissement	7				
Autres	8				
	9	27 048 500	27 227 693	27 227 693	26 541 174
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	10	2 865 608	2 813 779	2 813 779	2 845 472
Égout	11				
Traitement des eaux usées	12				
Matières résiduelles	13	2 864 680	2 869 111	2 869 111	2 880 518
Autres					
-	14				
-	15				
-	16				
Centres d'urgence 9-1-1	17	119 160	132 102	132 102	118 845
Service de la dette	18	367 020	421 161	421 161	477 223
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20				
	21	6 216 468	6 236 153	6 236 153	6 322 058
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	22				
Autres	23				
	24				
	25	6 216 468	6 236 153	6 236 153	6 322 058
	26	33 264 968	33 463 846	33 463 846	32 863 232

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	158	158	155
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30	317	317	317
	31	475	475	472
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	73 138	73 137	85 074
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	564 997	564 997	564 603
	35	638 135	638 134	649 677
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	638 610	638 609	638 609
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	41	14 899	14 899	14 727
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
Taxes d'affaires	43			
	44	14 899	14 899	14 727
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	653 509	653 508	653 508
				664 876

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>Non audité</b>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>TRANSFERTS</b>	<b>2014</b>	<b>2014</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	52			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			3 171
Autres	56			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	60 442	163 731	176 827
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60	1 110 049	1 110 577	958 556
Transport adapté	61			
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68	28 316	147 304	200 740
Traitement des eaux usées	69	1 399	1 399	1 448
Réseaux d'égout	70	45 363	102 943	66 505
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83	713	183 898	1 239
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	86	40 001	179 616	149 174
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	116 372	238 647	88 340
Autres	88	2 998	13 969	11 527
<b>Réseau d'électricité</b>	89			
	90	1 405 653	2 142 084	1 657 527

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	91			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	96	428 625	197 842	360 267
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		124 305	247 660
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106			
Réseau de distribution de l'eau potable	107	159 875	346 698	(259 446)
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109	381 000	889 666	1 263 418
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	125	834 000		(1 091 642)
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			(676 792)
Autres	127			(77 014)
<b>Réseau d'électricité</b>	128			
	129	1 803 500	1 558 511	(233 549)

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2013</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	509 649	757 326	594 524
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137			1 391 374
	138	509 649	757 326	1 985 898
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	139	3 718 802	4 457 921	3 409 876

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Administration générale				
Application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
Sécurité publique				
Police	144	289 775	289 693	245 779
Sécurité incendie	145	5 000	18 947	18 947
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	294 775	308 640	264 726
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152			
Autres	153			
	154			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155	16 500	18 308	12 375
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	16 500	18 308	12 375
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	311 275	326 948	277 101
				281 694

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>2014</b>	<b>2014</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
Administration générale	182	127 206	129 709	120 122
Sécurité publique	183	1 760	53 656	123 542
Transport				
Réseau routier	184	125 478	117 030	123 889
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185	2 018 082	1 990 573	1 991 587
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	31 230	116 591	77 558
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	23 333	19 446	29 500
Loisirs et culture	193	705 630	713 484	768 826
Réseau d'électricité	194			
	195	3 032 719	3 140 489	3 260 686
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	196	3 343 994	3 467 437	3 516 718
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	197	35 000	72 315	82 211
Droits de mutation immobilière	198	1 400 000	1 507 747	1 456 513
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200			
	201	1 435 000	1 580 062	1 538 724
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	202	209 100	252 876	1 036 632
<b>INTÉRÊTS</b>	203	173 000	293 710	396 332
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		(16 942)	(3 523)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205			
Gain (perte) sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207	3 545 730		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209		1 419 541	6 662
Autres contributions	210			
Autres	211	2 171 756	1 042 985	967 110
	212	5 717 486	2 445 584	970 249

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	1 017 715	986 756	57 700	1 044 456	1 044 456	1 022 546
Application de la loi	2	119 841	97 098		97 098	97 098	23 915
Gestion financière et administrative	3	2 471 282	2 124 871	124 244	2 249 115	2 249 115	2 379 803
Greffe	4	404 450	406 606	23 775	430 381	430 381	524 235
Évaluation	5	198 446	152 264		152 264	152 264	271 371
Gestion du personnel	6	336 284	368 931	21 572	390 503	390 503	388 095
Autres	7	1 375 562	1 448 254	84 695	1 532 949	1 532 949	1 141 624
	8	5 923 580	5 584 780	311 986	5 896 766	5 896 766	5 751 589
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	9	5 108 379	5 159 505	61 062	5 220 567	5 659 569	5 868 637
Sécurité incendie	10	1 348 331	1 353 447	309 684	1 663 131	1 663 131	1 654 363
Sécurité civile	11		4 592		4 592	4 592	638
Autres	12	470 408	417 858		417 858	417 858	402 375
	13	6 927 118	6 935 402	370 746	7 306 148	7 745 150	7 926 013
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	1 767 919	1 831 608	2 444 781	4 276 389	4 276 389	4 156 424
Enlèvement de la neige	15	886 542	947 877	93 577	1 041 454	1 041 454	1 114 741
Éclairage des rues	16	199 315	230 078	281 649	511 727	511 727	490 411
Circulation et stationnement	17	217 982	200 022		200 022	200 022	173 154
Transport collectif							
Transport en commun	18	5 444 761	5 126 921	85 832	5 212 753	5 212 753	5 269 946
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	8 516 519	8 336 506	2 905 839	11 242 345	11 242 345	11 204 676

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2014	2013
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 483 439	1 483 425		1 483 425	1 182 173
Réseau de distribution de l'eau potable	24	582 644	595 852	686 974	1 282 826	1 457 840
Traitement des eaux usées	25	711 746	583 132	142 710	725 842	775 595
Réseaux d'égout	26	759 361	580 874	1 237 675	1 818 549	1 761 238
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	992 202	990 937		990 937	1 023 479
Élimination	28	851 904	834 666		834 666	869 384
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	759 388	768 386		768 386	753 927
Tri et conditionnement	30	752 332	712 702		712 702	676 673
Matières organiques						
Collecte et transport	31					
Traitement	32					
Matériaux secs	33	71 585	63 494	1 383	64 877	64 877
Autres	34					88 331
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	28 491	28 491		28 491	27 047
Protection de l'environnement	38	48 109	35 544		35 544	47 087
Autres	39					
	40	7 041 201	6 677 503	2 068 742	8 746 245	8 620 007
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	41	253 735	250 711		250 711	253 670
Sécurité du revenu	42					
Autres	43		9 422		9 422	9 422
	44	253 735	260 133		260 133	253 670
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	950 986	1 004 656	31 728	1 036 384	1 036 384
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47	183 000	367 411		367 411	367 411
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	135 060	134 439		134 439	134 439
Tourisme	49					
Autres	50	10 373	6		6	6
Autres	51	51 500	63 665		63 665	63 665
	52	1 330 919	1 570 177	31 728	1 601 905	1 601 905

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	639 194	640 947	108 674	749 621	749 621	819 657
Patinoires intérieures et extérieures	54	885 354	849 147		849 147	849 147	829 887
Piscines, plages et ports de plaisance	55	557 590	580 477		580 477	580 477	563 412
Parcs et terrains de jeux	56	2 034 779	2 062 738	660 716	2 723 454	2 721 053	2 542 827
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	84 337	104 939		104 939	104 939	96 370
Autres	59	24 618	14 600		14 600	14 600	18 906
	60	4 225 872	4 252 848	769 390	5 022 238	5 019 837	4 871 059
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	490 321	456 740	72 007	528 747	528 747	522 047
Bibliothèques	62	1 236 940	1 204 611	167 785	1 372 396	1 372 396	1 354 169
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	283 196	278 331		278 331	278 331	321 203
	66	2 010 457	1 939 682	239 792	2 179 474	2 179 474	2 197 419
	67	6 236 329	6 192 530	1 009 182	7 201 712	7 199 311	7 068 478
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>							
68							
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	1 211 630	1 121 850		1 121 850	1 224 800	1 235 158
Autres frais	70	129 356	124 667		124 667	124 667	121 483
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	167 000	123 000		123 000	210 618	285 428
Autres	72					717	3 737
	73	1 507 986	1 369 517		1 369 517	1 560 802	1 645 806
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>							
74		6 489 189	6 698 223	( 6 698 223 )			

## **Section II - Autres renseignements financiers**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section II - Autres renseignements financiers</b>	
<b>Taux global de taxation réel audité</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
<b>Autres renseignements non audités</b>	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'immobilisations consolidées en remplacement d'infrastructures existantes et pour nouveau développement	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2016	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

Aux membres du conseil municipal de Ville de Sainte-Julie,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de Ville de Sainte-Julie (ci-après «la municipalité»). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

**Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel**

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de Ville de Sainte-Julie a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

Raymond Chabot Gend Thoulon, s.c.n.c.r.l

Brossard  
Le 27 avril 2015

---

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A111208

DATE 2015-04-27

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>33 478 722</u>
<b>Ajouter</b>		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u>                    </u>
<b>Déduire</b>		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	14 876
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u>                    </u>
	10	<u>14 876</u>
<b>Revenus de taxes</b>	11	<u><u>33 463 846</u></u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes			1	33 463 846
<b>Ajouter</b>				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	14 876
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	<u>                    </u>
<b>Total partiel</b>			4	<u>33 478 722</u>
<b>Déduire</b>				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires		5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM		6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base		7	3 749 483	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1		8	132 102	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation		9	<u>                    </u>	10 <u>3 881 585</u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>			11	<u>29 597 137</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée <sup>1</sup> , au 1 <sup>er</sup> janvier 2014 <sup>2</sup>	1	<u>3 366 961 300</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée <sup>1</sup> , au 31 décembre 2014 <sup>2</sup>	2	<u>3 394 235 600</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>3 380 598 450</u>

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL<sup>3</sup>**

---

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>29 597 137</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>3 380 598 450</u>
<b>Taux global de taxation réel de 2014</b>	6	[ ] [ ] [ ] , [ 8 ] [ 7 ] [ 5 ] [ 5 ] / 100 \$

---

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 <sup>er</sup> janvier 2014 <sup>2</sup>	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2014 <sup>2</sup>	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

---

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1<sup>er</sup> janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

---

## AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	779 925	462 131	759 339
Usines de traitement de l'eau potable	2		389 589	170 286
Usines et bassins d'épuration	3	138 000	34 637	46 518
Conduites d'égout	4	4 143 550	1 221 931	2 861 970
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	2 662 745	614 316	2 575 800
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	240 620	46 598	128 771
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	3 616 500	2 672 878	1 012 576
Autres infrastructures	11		70 190	53 278
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	30 000	57 125	186 487
Édifices communautaires et récréatifs	14	50 000		
Améliorations locatives	15		(708)	867
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	615 000	380 703	132 249
Ameublement et équipement de bureau	18	257 700	303 020	226 401
Machinerie, outillage et équipement divers	19	90 500	274 541	524 691
Terrains	20		275 749	5 656
Autres	21	257 800	6 726	
	22	12 882 340	6 138 070	8 684 889

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES EN REMPLACEMENT  
D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Remplacement d'infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		346 169	719 515
Usines de traitement de l'eau potable	24		389 589	170 286
Usines et bassins d'épuration	25		34 637	46 518
Conduites d'égout	26		1 221 931	2 861 970
Autres infrastructures	27		3 403 982	3 770 425
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	28		115 962	39 824
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations	33		1 015 389	1 076 351
	34		6 138 070	8 684 889

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>Dettes à long terme</b>					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	41 820 092	4 768 140	5 163 890	41 424 342
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	586		586	
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5	86 507	47 727	59 350	74 884
Autres	6				
	7	41 907 185	4 815 867	5 223 826	41 499 226
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10	214 675		81 832	132 843
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	9 243 181		551 319	8 691 862
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	27 738 373	457 762	244 100	27 952 035
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	37 196 229	457 762	877 251	36 776 740
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	1 135 603	558 691		1 694 294
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	1 135 603	558 691		1 694 294
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	20	31 125	16 524		47 649
	21	1 166 728	575 215		1 741 943
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	22	3 544 228		563 685	2 980 543
Autres	23				
	24				
	25	4 710 956	575 215	563 685	4 722 486
	26	41 907 185	1 032 977	1 440 936	41 499 226
Dettes en cours de refinancement					
	27	( )		( )	
	28	41 907 185	1 032 977	1 440 936	41 499 226

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2013</b>
<b>Administration générale</b>				
Application de la loi	1	113 463	91 845	19 845
Évaluation	2			
Autres	3	319 569	319 052	353 644
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	5 108 379	4 868 127	
Sécurité incendie	5	18 939	18 939	15 852
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	144 001	144 001	145 790
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	1 508 419	1 483 419	
Matières résiduelles	12	3 345 395	3 297 796	3 320 209
Cours d'eau	13	28 491	28 491	27 047
Protection de l'environnement	14	13 609	13 447	12 944
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16	253 735	250 711	253 670
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	71 968	76 816	65 461
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	135 060	134 439	124 283
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	7 562	17 507	
Activités culturelles	23	121 322	119 877	121 640
<b>Réseau d'électricité</b>				
	24			
	25	11 189 912	10 864 467	4 460 385

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>						
Cadres et contremaîtres	1	29,00	35,00	2 684 519	679 610	3 364 129
Professionnels	2					
Cols blancs	3	63,00	35,00	2 697 469	832 955	3 530 424
Cols bleus	4	65,00	40,00	3 050 759	911 032	3 961 791
Policiers	5					
Pompiers	6	12,00	40,00	515 307	68 276	583 583
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	169,00		8 948 054	2 491 873	11 439 927
Élus	9	9,00		359 605	93 200	452 805
	10	178,00		9 307 659	2 585 073	11 892 732

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	Total
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11	1 110 577	124 305		1 234 882
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12				
Réseau de distribution de l'eau potable	13	147 304	101 338	245 360	494 002
Traitement des eaux usées	14	1 399			1 399
Réseaux d'égout	15	102 943	260 131	629 535	992 609
Autres	16	1 534 856	53 819	146 354	1 735 029
	17	2 897 079	539 593	1 021 249	4 457 921

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
<b>Administration générale</b>											
Application de la loi	1	97 098	27		53	97 098	79		105	97 098	131
Évaluation	2	152 264	28		54	152 264	80		106	152 264	132
Autres	3	5 335 418	29	311 986	55	5 647 404	81	129 709	107	5 517 695	133
	4	5 584 780	30	311 986	56	5 896 766	82	129 709	108	5 767 057	134
<b>Sécurité publique</b>											
Police	5	5 159 505	31	61 062	57	5 220 567	83	324 195	109	4 896 372	135
Sécurité incendie	6	1 353 447	32	309 684	58	1 663 131	84	38 101	110	1 625 030	136
Sécurité civile	7	4 592	33		59	4 592	85		111	4 592	137
Autres	8	417 858	34		60	417 858	86		112	417 858	138
	9	6 935 402	35	370 746	61	7 306 148	87	362 296	113	6 943 852	139
<b>Transport</b>											
Réseau routier											
Voirie municipale	10	1 831 608	36	2 444 781	62	4 276 389	88	45 872	114	4 230 517	140
Enlèvement de la neige	11	947 877	37	93 577	63	1 041 454	89	71 158	115	970 296	141
Autres	12	430 100	38	281 649	64	711 749	90		116	711 749	142
Transport collectif	13	5 126 921	39	85 832	65	5 212 753	91	1 990 573	117	3 222 180	143
Autres	14		40		66		92		118		144
	15	8 336 506	41	2 905 839	67	11 242 345	93	2 107 603	119	9 134 742	145
<b>Hygiène du milieu</b>											
Eau et égout											
Approvisionnement et traitement de l'eau potable											
Réseau de distribution de l'eau potable	16	1 483 425	42		68	1 483 425	94		120	1 483 425	146
Traitement des eaux usées	17	595 852	43	686 974	69	1 282 826	95	85 706	121	1 197 120	147
Réseaux d'égout	18	583 132	44	142 710	70	725 842	96		122	725 842	148
Autres	19	580 874	45	1 237 675	71	1 818 549	97	47 601	123	1 770 948	149
Matières résiduelles											
Déchets domestiques et assimilés	20	1 825 603	46		72	1 825 603	98	1 440	124	1 824 163	150
Matières recyclables	21	1 544 582	47	1 383	73	1 545 965	99		125	1 545 965	151
Autres	22		48		74		100		126		152
Cours d'eau	23	28 491	49		75	28 491	101		127	28 491	153
Protection de l'environnement	24	35 544	50		76	35 544	102	152	128	35 392	154
Autres	25		51		77		103		129		155
	26	6 677 503	52	2 068 742	78	8 746 245	104	134 899	130	8 611 346	156

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		= Charges		- Services rendus		= Coût des services municipaux		Frais de financement	
<b>Santé et bien-être</b>												
Logement social	157	250 711	172		187	250 711	202		217	250 711	232	
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218		233	
Autres	159	9 422	174		189	9 422	204		219	9 422	234	
	160	260 133	175		190	260 133	205		220	260 133	235	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	1 004 656	176	31 728	191	1 036 384	206	19 446	221	1 016 938	236	1 071
Rénovation urbaine	162	367 411	177		192	367 411	207		222	367 411	237	1 679
Promotion et développement économique	163	134 445	178		193	134 445	208		223	134 445	238	20 869
Autres	164	63 665	179		194	63 665	209		224	63 665	239	
	165	1 570 177	180	31 728	195	1 601 905	210	19 446	225	1 582 459	240	23 619
<b>Loisirs et culture</b>												
Activités récréatives	166	4 252 848	181	769 390	196	5 022 238	211	611 371	226	4 410 867	241	110 455
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	1 204 611	182	167 785	197	1 372 396	212	15 452	227	1 356 944	242	46 941
Autres	168	735 071	183	72 007	198	807 078	213	86 661	228	720 417	243	5 795
	169	6 192 530	184	1 009 182	199	7 201 712	214	713 484	229	6 488 228	244	163 191
<b>Réseau d'électricité</b>	170		185		200		215		230		245	
	171	35 557 031	186	6 698 223	201	42 255 254	216	3 467 437	231	38 787 817	246	1 369 517

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014****Non audité**

		<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Rémunération</b>	1		7 594
<b>Charges sociales</b>	2		1 898
<b>Biens et services</b>	3	6 128 104	8 374 280
<b>Frais de financement</b>	4	9 966	7 074
<b>Autres</b>	5		
	6	6 138 070	8 390 846

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

		2014	2013
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	1	1 947 444	1 844 598
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		
Solde redressé au début de l'exercice	3	1 947 444	1 844 598
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	2 074 057	1 696 529
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5		
Activités d'investissement	6		(46 066)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(1 774 966)	(1 297 617)
Réserves financières et fonds réservés	8	(133 723)	(250 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	165 368	102 846
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	12	2 112 812	1 947 444
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	13	1 174 292	284 173
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	1 174 292	284 173
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(1 160 177)	(407 498)
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	1 774 966	1 297 617
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	614 789	890 119
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	22	1 789 081	1 174 292
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Solde au début de l'exercice	23	506 324	1 001 024
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	506 324	1 001 024
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	771 168	472 644
Activités d'investissement	27	(794 061)	(1 217 344)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	133 723	250 000
Financement des investissements en cours	29		
	30	110 830	(494 700)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	31	617 154	506 324

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

*Non audité*

		2014	2013
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>			
Solde au début de l'exercice	32	( 1 696 992 )	( 1 535 529 )
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33		
Solde redressé au début de l'exercice	34	( 1 696 992 )	( 1 535 529 )
<b>Augmentation de l'exercice</b>			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007			
Régimes capitalisés	35	( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36	( )	( )
Autres	37	( 12 000 )	( 12 000 )
Régimes non capitalisés	38	( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement			
Mesures transitoires relatives à la TVQ	39	( )	( )
Utilisation du fonds général	40	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	41	( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42	( )	( )
Autres	43	( )	( )
	44	( 12 000 )	( 12 000 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure transitoire relative à la TVQ	45	( )	( )
Autre financement	46	39 703 )	( 45 124 )
	47	( 27 703 )	( 57 124 )
<b>Diminution de l'exercice</b>			
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement	48	48 455	(34 987)
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	49	47 960	(183 600)
	50	96 415	(218 587)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	51	( 1 628 280 )	( 1 696 992 )
<b>Financement des investissements en cours</b>			
Solde au début de l'exercice	52	(2 183 625)	(996 533)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	53		
Solde redressé au début de l'exercice	54	(2 183 625)	(996 533)
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	55	1 743 122	(1 187 092)
Virements			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	56		
Excédent de fonctionnement affecté	57		
Réserves financières et fonds réservés	58		
	59	1 743 122	(1 187 092)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	60	(440 503)	(2 183 625)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>			
Solde au début de l'exercice	61	78 314 327	77 087 849
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	62		
Solde redressé au début de l'exercice	63	78 314 327	77 087 849
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	64		
Excédent de fonctionnement affecté	65		
Variation résiduelle de l'exercice	66	287 352	1 226 478
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	67	78 601 679	78 314 327

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ  
CAPITAL AUTORISÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	1	<u>4 000 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>1152</u>	<u>150 000</u>
	5	<u>4 150 000</u>
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>4 150 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier		Redressement aux exercices antérieurs (note 20)		Règlements d'emprunt fermés			Utilisation de l'exercice		Transferts		Solde au 31 décembre
						Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement						
Montant non réservé	1	70 092	2	3	4	264	5	70 092	6	7	264		
Montant réservé pour le service de la dette	8	144 583	9	10	11	12	12	12 004	13	14	132 579		
	15	214 675	16	17	18	264	19	82 096	20	21	132 843		

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	2014		2013
	Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
<b>Charges</b>			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14 (	) (	) (
	15		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	16		
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23 (	) (	) (
	24		
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	25 (	) (	) (
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	33		

**TAUX DES TAXES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité****Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 5 □ 5 □ 5 □ 0 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 0 , □ 5 □ 9 □ 9 □ 0 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 1 , □ 6 □ 3 □ 2 □ 0 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ 1 , □ 7 □ 1 □ 3 □ 0 \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 1 , □ 1 □ 1 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ 0 , □ 5 □ 5 □ 5 □ 0 \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ 0 , □ 1 □ 1 □ 1 □ 0 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité****Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

		<b>Par unité de logement</b>	
Eau	1	2 0 7  ,  0 0	\$
Égout	2	,	\$
Eau et égout	3	,	\$
Traitement des eaux usées	4	,	\$
Matières résiduelles	5	2 5 2  ,  0 0	\$

**% de la valeur locative****Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 | | | , | | | | | %

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Taxe de secteur - service dette -aqueduc	,0030	1	
Taxe de secteur - service dette - égouts	,0220	4	
Eau - piscines	40,0000	4	
Eau		7	Compteur d'eau-commerce
Ordure		7	Conteneur-commerce

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation  
 2 - du mètre carré  
 3 - du mètre linéaire  
 4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres  
 6 - % de la valeur locative  
 7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2017 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée ?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2014	9	_____	\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2014 des engagements en vertu du règlement concerné	10	_____	\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13	_____	\$
b) autres formes d'aide	14	_____	\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2014 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	_____	133 181 \$
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20	_____	\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21	_____	22 <input checked="" type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
8. La municipalité perçoit-elle, elle-même, auprès des exploitants de carrières et sablières, les droits en vertu de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales (LCM)?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input checked="" type="checkbox"/>	25 <input type="checkbox"/>
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	26 <input checked="" type="checkbox"/>	27 <input type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**ORGANISME MUNICIPAL**

Adresse 1580, Chemin du Fer-à-Cheval  
 (no) (rue)  
 Sainte-Julie J3E 2M1  
 (Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 922-7111  
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 922-7108  
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel finances@ville.sainte-julie.qc.ca

**TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Nom Sylvie Forest, CPA, CA

Téléphone (450) 922-7061  
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 922-7108  
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel sforest@ville.sainte-julie.qc.ca

**AUDITEUR INDÉPENDANT**

Nom Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 4805 boulevard Lapinière, bureau 2100  
 (no) (rue)  
 Brossard J4Z 0G2  
 (Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 445-6226  
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 876-5021  
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel vallerand.pierre@rcgt.com

Responsable du dossier Pierre Vallerand, CPA, CA, associé

**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)**

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
 (no) (rue)  
 \_\_\_\_\_ (Municipalité) \_\_\_\_\_ (Code postal)

Téléphone \_\_\_\_\_  
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur \_\_\_\_\_  
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel \_\_\_\_\_

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2016  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM  
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2014

1 .....  
.....

Facteur comparatif

2 .....  
.....

Valeur uniformisée

3 \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

Je , Sylvie Forest, CPA, CA, trésorière , atteste que le rapport financier consolidé de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2015-05-05 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Sainte-Julie consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Sainte-Julie détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 3 395 445 \$

Le taux global de taxation réel de 2014 à la page S34 ligne 6 est de ,8755 \$

Date et heure de la dernière modification : 2015-04-23 10:09:15

Date de transmission au Ministère : 2015/05/07